

ASSEMBLÉE NATIONALE17 janvier 2006

VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET ENGAGEMENT ÉDUCATIF - (n° 2332 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 98

présenté par
Mme Greff-----
ARTICLE 3

Dans la dernière phrase de l'alinéa 1 de cet article, substituer aux mots :

« aux articles L. 117-1 et L. 117-2 »,

les mots :

« à l'article L. 117-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.